

Conférence de presse du 7 mars 2022

PROJET BRIDOR : LES ELUS DU TERRITOIRE SE MOBILISENT



Ils soutiennent le projet Bridor :

Monsieur Piquet Président de Liffre-Cormier Communauté et Maire de la Bouëxière
Benoit Michot, Maire de Chasné-sur-Illet, Isabelle Courtigné, Maire de Dourdain et élue sur le canton de Liffre, Bertrand Chevestrier, Maire d'Ercé-près-Liffre, Jean Dupire, Maire de Gosné, Guillaume Bégué, Maire de Liffre, Emmanuel Fraud, Maire de Livré-sur-Changeon, Olivier Barbette, Maire de Mézières-sur-Couesnon, Jérôme Bégasse, Maire de Saint-Aubin-du-Cormier,
Madame Gatel, sénatrice d'Ille-et-Vilaine
Madame Robert, sénatrice d'Ille-et-Vilaine
Monsieur Delegge, sénateur d'Ille-et-Vilaine
Madame Maillard-Mehaignerie, députée de la deuxième circonscription d'Ille-et-Vilaine
Monsieur Perrin, conseiller régional, vice-président en charge des finances, des ressources humaines, des moyens généraux
Monsieur Le Guennec, élu du canton de Liffre
Monsieur Reignier, Président du Symeval
Monsieur Croq (André), président du Pays de Rennes
Monsieur Croq (Jean-Philippe) président et Monsieur Roudier (réfèrent local), de la Chambre de Commerce et d'Industrie

En 2018, le groupe breton Bridor décide de construire une nouvelle unité de production et choisit de s'implanter en Ille-et-Vilaine, à Liffre-Cormier Communauté. Cette nouvelle unité de production va permettre au groupe Bridor de répondre à la demande de ses clients et prévoit la création de plusieurs centaines d'emplois.

Après les fermetures de l'abattoir de la SVA de Liffre et de l'usine Delphi de Saint-Aubin-du-Cormier qui ont entraîné la disparition de centaines d'emplois sur le territoire ces dernières années, la nouvelle de l'implantation de cette unité de production a été accueillie avec soulagement.

Depuis cette annonce, les élus de Liffre-Cormier Communauté et des communes membres ont organisé de nombreuses réunions d'explications, de concertation et ont assumé ce choix devant les électeurs lors des élections municipales de 2020.

Dans un contexte de nécessaire réindustrialisation de la France et de la Bretagne, les élus de Liffre-Cormier Communauté assument d'accueillir des entreprises industrielles pour créer des emplois de salariés à la mesure de l'accueil de nouveaux habitants. Ces emplois sont nécessaires pour faire vivre de nombreuses familles et participent à la vitalité des communes, des commerces et des associations de notre territoire.

Or, depuis plusieurs mois, pendant la période de concertation préalable et actuellement dans le cadre d'une enquête publique, des propos fallacieux sont diffusés, en particulier sur les réseaux sociaux, par des opposants au projet, soit par idéologie soit par méconnaissance du dossier. Stéphane Piquet, Président de Liffré-Cormier Communauté et les maires des neuf communes de la communauté de communes ont décidé de ne pas laisser ces contrevérités se répandre. Soutenus par les habitants du territoire mais aussi par des élus du territoire, de parlementaires et de présidents de syndicats et chambre consulaire, ils souhaitent répondre et réaffirmer leur soutien au développement de l'emploi local, conformément au projet de territoire choisi par les habitants lors des dernières élections municipales et dans le strict respect des démarches de préservation du foncier à l'échelle du Pays de Rennes et de règles environnementales et climatiques qu'il convient de poursuivre.

Des espaces réservés pour le développement économique

Prévus dans le SCoT (schéma de cohérence territoriale) du Pays de Rennes ainsi que dans le Plan Local de l'Urbanisme de la ville de Liffré, ces espaces sont réservés depuis plus de 6 ans à l'urbanisation, à l'implantation d'entreprises et au développement économique. Propriétés de Liffré-Cormier Communauté, ils sont situés sur les terres les moins productives du territoire de la communauté de communes.

Une démarche de démocratie participative constante

Ce projet Bridor s'est construit en toute transparence. Une concertation préalable s'est déroulée en 2020 avec l'organisation de réunions, de tables rondes... Ces nombreux échanges ont permis une adaptation du projet avec, en particulier, la prise en compte des remarques sur les impacts sur l'environnement, sur l'intégration urbaine et la connexion aux routes et à l'A84.

Des actions de préservation de l'environnement forte

Pour rappel, ces 21 Ha ont été choisis il y a une dizaine d'année à Liffré pour accueillir de nouvelles entreprises en cohérence avec l'ambition de préserver l'agriculture : ces terres étant considérées comme les moins qualitatives en termes agricole mais aussi les moins riches au niveau environnemental en comparaison d'autres sites envisagés.

Le travail engagé sur ce projet va permettre le maintien, sur le site, d'une forêt en pleine croissance de 2 ha, ainsi que la préservation de 100 % des haies périphériques et de 70 % des haies intérieures. Le reste sera largement compensé par la plantation de **3 000 arbres et 14 000 arbustes**.

Sur la question de l'eau, la Société de Viande d'abattage (SVA) qui a malheureusement quitté notre territoire avec ses 250 emplois était consommatrice d'eau. Comparativement, l'arrivée de Bridor n'entraînera donc que 87 000m³ d'eau consommée par an, en plus, au regard des 7,5 000 000 m³ d'eau prélevés, par an, à Mézières sur Couesnon et qui assurent l'alimentation en eau d'une grande partie du bassin rennais, dont Liffré. Il est à noter que cette eau retournera au milieu naturel par épandage soit plus de 70% du volume prélevé.

Enfin, si une entreprise de fabrication de viennoiserie consomme de l'énergie, c'est le cas aussi de toute entreprise industrielle. Par ailleurs, elle va produire une partie de ses propres besoins énergétiques avec la mise en place de panneaux photovoltaïques sur tous les parkings qui accueilleront les 500 employés de l'entreprise.

Des emplois diversifiés de proximité à court et long terme

On sait que la dynamique de l'emploi est cyclique. Même si elle est actuellement favorable, la situation mondiale risque d'impacter notre pays et l'emploi. Par ailleurs, l'évolution du prix du gazole va nécessiter la création d'emplois à proximité de son lieu de vie.

Le choix de Liffré-Cormier Communauté s'inscrit donc dans une dynamique de réindustrialisation de la France, de la limitation de son déficit extérieur et d'une démarche à la fois environnementale et de protection du pouvoir d'achat de nos habitants.

Un soutien massif des habitants et des élus

Les élus, les habitants du territoire doivent s'exprimer. L'enquête publique est à nouveau le moment de dire que ce projet répond à notre projet d'un territoire dynamique, solidaire qui s'engage pour de l'emploi local à haute valeur ajoutée et pour répondre à nos enjeux du Plan Climat Air Energie

Pour aller plus loin :

Séailles 2 : Brojet Bridor

<https://www.liffre-cormier.fr/entreprendre/sevailles-2-projet-bridor/>

Une concertation préalable unique

<https://www.liffre-cormier.fr/entreprendre/sevailles-2-projet-bridor/une-concertation-prealable-unique-realisee-pour-les-deux-projets/>

Une enquête publique du 21 février au 23 mars 2022

<https://www.liffre-cormier.fr/actualite/sevailles-2-bridor-mise-a-disposition-du-dossier-denquete-publique-unique-pour-le-projet-dune-nouvelle-unite-de-production-bridor/>

31 janvier 2022 : Arrêté préfectoral relatif à l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur les demandes d'autorisation environnementale et de permis de construire présentées par la société Bridor.

30 septembre 2021 : Approbation par le conseil municipal de Liffré de la mise en compatibilité du PLU.

28 septembre 2021 : Adoption par le conseil communautaire de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Liffré.

16 juin 2021 : Dépôt du permis de construire de la 1ère tranche de travaux (dossier en cours d'instruction). Le dossier d'étude d'impact sera soumis à enquête publique au 1er trimestre 2022.

14 juin 2021 au 13 juillet 2021 : Ouverture de l'enquête publique relative à la procédure de déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du PLU de Liffré.

26 mai 2021: Réunion de restitution du groupe de travail sur la création d'un nouveau chemin sur Séailles 2.

20 mai 2021: Réunion d'examen conjoint des personnes publiques associées (déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du PLU de Liffré).

20 mai 2021: Dépôt par la société Bridor de la demande d'Autorisation Environnementale Unique (installation classée pour la protection de l'environnement, loi sur l'eau, espèces protégées). Le dossier est en cours d'instruction auprès des services de l'État. Le dossier sera soumis à enquête publique au 1er trimestre.

28 avril 2021: Réunion avec la fédération départementale des chasseurs d'Ille-et-Vilaine.

14 avril 2021: Visite terrain du groupe de travail pour la création d'un chemin (randonnée, VTT).

07 avril 2021: Réunion avec les associations environnementales, puis avec les riverains de Séailles 2.

23 mars 2021: Première réunion du groupe de travail pour la création d'un chemin (randonnée, VTT).

15 mars 2021: Réalisation de relevés topographiques complémentaires par la société GINGER.

22 février 2021: Réalisation d'études acoustiques et topographiques sur le secteur de Séailles 2.

16 février 2021: Dépôt de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Liffré auprès des services de la préfecture et de la DREAL Bretagne.

13 janvier 2021: Décision de la CNDP qui prends acte du bilan des garantes de la concertation et des enseignements tirés par les maîtres d'ouvrages. Madame TANGUY est désignée garante de la concertation de suivi.

Octobre 2020: Publication du rapport final du diagnostic archéologique sur le secteur de Séailles 2, par l'INRAP Grand Ouest.